

/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/09/21

Programme de formation : Attestation de Connaissances des Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) avec approfondissement en nutrition

Objectif général:

La formation ACACED avec approfondissement nutrition a pour objectif de transmettre des connaissances sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie domestiques, leur sélection et la législation dans le domaine, en accentuant tout particulièrement le thème de la nutrition animale. Les candidats devront être capables d'expliquer ces notions à la fin de la formation, puis de les appliquer lors de leurs activités réglementées en lien avec les animaux.

Objectifs spécifiques :

Pour chacun des huit domaines prévus par l'arrêté du 16 juin 2014 (logement, alimentation, reproduction, santé, comportement, droit, transport et sélection), les candidats devront :

- · Avoir mémorisé les principales références réglementaires et être capables de les citer.
- · Avoir mémorisé les informations techniques et être capables de les expliquer.
- · Être capables de reconnaître les situations réglementaires et techniques conformes ou non.
- · Être capables d'appliquer les exigences réglementaires et techniques à leur future propre activité.
- Être capables de répondre aux questions du test final qui se déroule en fin de session directement sur le site internet www.acaced.educagri.fr et obtenir plus de 12/20 pour être reçu.

Pour le domaine nutrition, les candidats devront être capables d'évaluer les besoins alimentaires d'un chien/chat (adulte en bonne santé), de lui calculer une ration et d'avoir un avis critique sur une étiquette d'aliment.

Public visé:

La formation est destinée aux personnes souhaitant exercer une activité prévue aux II, III et IV de l'article L 214-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) (Arrêté du 16 juin 2014). Il s'agit des personnes



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/0<u>9</u>/21

exerçant des activités d'élevage, fourrière, refuge, garde d'animaux (pension, pet sitter...), éducation canine, dressage, transit d'animaux (ambulance ou taxi animalier...), présentation d'animaux au public (exposition, concours...), vente d'animaux (animalerie...) en lien avec des animaux domestiques au sens de l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques. Personnes souhaitant également approfondir leurs connaissances spécifiquement dans le domaine de la nutrition.

Prérequis:

L'article 1er chapitre II de l'arrêté du 16/06/14 signale que « Cette action de formation est sans niveau de connaissances préalables requis ». L'âge minimum pour suivre la formation est de 16 ans.

Modalités et délais d'accès.

Pour s'inscrire, le stagiaire devra déposer un dossier d'inscription sur notre site au plus tard la veille de la formation, sur le site du CPF au plus tard 11 ouvrés avant (2 à 2,5 sem), ou via Pôle emploi et divers OPCO au plus tard 1 mois avant. Le délai d'accès à la formation est équivalent au délai entre le dépôt du dossier de formation par le candidat et la date de la session choisie par ce dernier, dans le respect des conditions citées ci-dessus.

Durée:

Acaced avec approfondissement nutrition en ligne : 22h (option chien OU chat), 26h (option chien ET chat) Acaced avec approfondissement nutrition présentiel : 21h (option chien OU chat), 25h (option chien ET chat)

Partie présentielle :

Jour avant : candidats approfondissement nutrition présentiel : 9h30-17h30

Jour 1: acaced standard

- Candidats option chien: 8h30 18h30Candidats option chat: 8h30 16h30.
- Candidat option chien ET chat: 8h30-18h30.

Jour 2: acaced standard

- Candidats option chien: 10h30 18h30Candidats option chat: 8h30 18h30.
- Candidat option chien ET chat: 8h30-18h30.

Modalités d'organisation.

La formation comprend :

- Un standard en présentiel (2j)
- Un approfondissement nutrition:
 - 1j présentiel si vous avez choisi l'approfondissement présentiel.
 - 8h en ligne si vous avez choisi l'approfondissement à distance.



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/09/21

Pour les sessions « inter » (grand public), la liste des dates et lieux des sessions est consultable sur notre site. La partie présentielle se déroule dans une salle de séminaire louée par l'organisme de formation. Pour les sessions « intra » (à la demande d'un client pour son groupe fermé de participants), la formation se déroule à la date et dans le lieu sélectionnés par le client. Les tarifs sont indiqués sur notre site. Tout frais de repas, de transport et d'hébergement des stagiaires (s'il y a lieu), n'est pas inclus.

Chaque stagiaire doit disposer d'un support informatique pour l'approfondissement à distance (s'il a choisi cette option) et le dernier jour de formation présentielle. L'organisme de formation a la possibilité de prêter du matériel au besoin le dernier jour de formation présentielle (stagiaire n'ayant ni smartphone, ni tablette, ni ordinateur...). La demande doit alors être faite à l'avance. Une connexion internet est également nécessaire. Les salles de formation présentielle en sont équipées.

Méthodes mobilisées.

- · Les formateurs sont des vétérinaires.
- Les parties présentielles se déroulent avec des groupes de 5 à 30 stagiaires. Les 8 domaines sont abordés avec un support visuel de type diaporama projeté sur écran de vidéoprojecteur. En début de demi-journée, chaque stagiaire a la possibilité de demander des éclairages sur certains points. Un avis général est sollicité. Une reprise de certains thèmes insuffisamment compris peut être envisagée. L'encadrement est assuré par le formateur qui insiste sur les conditions réglementées de la formation et les exigences afférentes (rythme, respect du programme et test final).
- L'approfondissement à distance se déroule dans l'espace d'e-learning de chaque participant (sur notre site www.acaced.fr), à son rythme et quand il le souhaite. Cela comprend des vidéos interactives, des quiz, des documents de référence, etc.
- Des livrets stagiaires sont fournis aux participants. Ils reprennent le déroulé de chaque thème et font référence aux textes réglementaires et référentiels techniques. Ils ménagent des espaces libres pour que les stagiaires puissent prendre des notes personnelles.
- Les textes réglementaires et les référentiels techniques sont apportés aux stagiaires en format papier ou électronique, séparé ou inclus dans les livrets stagiaires.
- Un calculateur de ration est fourni à chaque participant (sur logiciel Excel).
- Chaque thème est illustré avec des cas concrets issus de l'expérience professionnelle du formateur.

Modalités d'évaluation des acquis du stagiaire

En cours de formation

- Un livret de compétences est remis aux stagiaires afin qu'ils puissent auto-évaluer l'avancement de leur apprentissage.
- À la fin de chaque thème, un bilan intermédiaire est effectué avec une synthèse, suivie d'un entraînement collectif aux questions du test final.

En fin de formation

Les stagiaires passent un test sur le site internet dédié du ministère de l'Agriculture :
 www.acaced.educagri.fr. Il s'agit d'un QCM de 30 questions/30 minutes (option chien OU chat) ou 45



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/09/21

questions/45 minutes (option chien ET chat). Le formateur se charge de chronométrer le test. Le candidat doit obtenir un score minimum de 60% de bonnes réponses afin de valider son test. Il a le droit à 2 essais. En cas d'échec, il devra recommencer la formation à zéro lors d'une session ultérieure.

• Un ou deux mois après la formation, la DRAAF envoie leur diplôme par voie postale aux candidats ayant réussi. Un bulletin de notes et une attestation de fin de formation sont également envoyés à tous les candidats sous 21 jours ouvrés.

Modalités d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

Un questionnaire de satisfaction en ligne est rempli par chaque stagiaire, en fin de formation, avant le test final.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

L'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap est à étudier au cas par cas avec notre référent handicap (possibilité d'étudier des aménagements), joignable sur l'adresse mail : handicap@smart-faune.fr

Programme détaillé (selon l'espèce concernée)

Acaced standard

Logement. 1h30

Objectifs opérationnels:

- · Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.
- · Citer le principe d'élimination des déjections et des eaux usées.
- Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement.
- Présenter le rôle des facteurs d'ambiance sur le confort des animaux et l'hygiène des locaux ; citer les moyens permettant de les mesurer et de les contrôler.
- · Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériel

Plan:

- I. Nature des activités concernées.
- II. Exigences pour la conception de locaux destinés à héberger des chien et chats
- III. Exigences pour le fonctionnement et l'entretien des locaux destinés à héberger des chiens et chats
- IV. Bien-être des chien et chats dans les locaux d'hébergement. Critères d'appréciation. Exigences les jours de fermeture le cas échéant
- V. Exigences pour le contrôle des locaux destinés à héberger des chien et chats



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/0<u>9</u>/21

Alimentation. 3h

Objectifs opérationnels:

- · Choisir l'aliment adapté à un type d'animal donné.
- · Apprécier l'état de forme d'un animal.
- Pour un animal donné, déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer.
- · Pour un animal donné, présenter le mode de préparation et de distribution d'une ration.
- · Présenter les précautions à prendre pour assurer la bonne conservation des aliments.

Plan:

I. Les Nutriments - Nature et Rôles

II. Evaluation de l'alimentation

III. Les besoins nutritionnels

IV. Analyse et choix d'un aliment industriel

V. Quelques notions de ration ménagère

Reproduction. 1 à 2h

Objectifs opérationnels :

- Décrire les grandes parties des appareils génitaux mâle et femelle.
- Décrire les principales modifications observables qui permettent de repérer les chaleurs.
- · Citer les principales méthodes de maîtrise de la reproduction.
- Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie.

Plan:

I. Anatomie des appareils génitaux mâle et femelle

II. Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux, détection

III. Les différentes étapes de la reproduction

IV. Maîtrise de la reproduction

Santé Animale. 2 à 4h

Objectifs opérationnels:

- Décrire sommairement les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
- · Citer les signes de bonne santé et les signes d'alerte de maladie.
- Citer les premiers éléments de suspicion de maladie infectieuse.
- · Citer les principales catégories de maladies et les illustrer par des exemples chez l'adulte et le jeune.



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/09/21

- · Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.
- · Indiquer les mesures pratiques de prophylaxie sanitaire et médicale.
- · Citer les principales urgences, les moyens de les prévenir et les premières mesures pratiques à prendre.

Plan:

I. Soins d'entretien et d'hygiène II. État de santé de l'animal III. Dangers sanitaires

Comportement. 1 à 2h

Objectifs opérationnels:

- · Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.
- Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.
- · Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation homme-animal harmonieuse.
- · Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.

Plan:

I. Définitions

II. Développement et conséquences

III. Organisation sociale

IV. Principes d'éducation des animaux

V. Le bien-être animal

VI. Troubles comportementaux

Droit. 1h30

Objectifs opérationnels:

- · Citer les principes légaux régissant la protection animale.
- Décrire l'organisation de la protection animale. Présenter la responsabilité civile du propriétaire en cas de dommage ou nuisance.
- · Présenter les modalités de l'identification.
- · Citer les formalités liées au changement de détenteur
- Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
- · Citer les obligations administratives du détenteur d'animaux en cas d'apparition de maladie contagieuse.
- · Présenter les fonctions assurées par les maires.
- · Citer des actes réservés aux vétérinaires.



/ Smart-Faune <u>www.acaced.fr</u> Document en date du 01/09/21

Plan:

I. Arsenal législatif

II. Acteurs et organisation nationale

III. Droit et devoirs du détenteur d'un animal de compagnie. Responsabilités

IV. Identification des chien et chats, Chats et Furets

V. Exigences réglementaire liées au commerce et échanges des carnivores domestiques

VI. Obligations de déclaration lors de maladie contagieuse

VII. Gestion des animaux errants. Obligations du Maire

VIII. Animaux dangereux. Catégories de chien et chats

IX. Exercice illégal de la médecine vétérinaire

Transport. 2 h

Objectifs opérationnels:

- · Citer les exigences réglementaires liées au véhicule, aux conteneurs.
- Citer les fonctions/rôles attendus.
- · Présenter les caractéristiques pour le nettoyage et la désinfection.
- Présenter les conditions à respecter pour le transport.
- Définir la notion de porteur sain, de maladies transmissibles.
- · Citer les exigences réglementaires liées aux personnes.
- Citer les conditions applicables aux chien et chats, chats et furets.

Plan:

I. Les textes de protection des animaux en cours de transport

II. Les exigences réglementaires liées au véhicule et aux conteneurs

III. Modalités de transport

IV. Caractéristiques pour le nettoyage et la désinfection

V. Notion de porteur sain, de maladies transmissibles

VI. Les conditions générales et spécifiques applicables aux chien et chats

VII. Mouvements des animaux de France vers un pays de l'UE (et inversement) à titre non commercial

Sélection. 2 h

Objectifs opérationnels:

- · Définir, reconnaître et classifier les races.
- · Décrire les critères de race.
- · Caractériser et reconnaître les espèces domestiques.
- · Citer les rôles et les conditions d'inscription au LOF et au LOOF. Facteurs de variation.



Smart-Faune <u>www.acaced.</u>fr Document en date du 01/09/21

- · Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères.
- Définir les maladies ou tares héréditaires. Citer les utilisations et les conséquences possibles de la consanguinité. Citer les caractéristiques respectives des groupes de chien et chats.

Plan:

- I. Organisation de la sélection génétique canine et féline
- II. Principes de sélection génétique

Approfondissement nutrition 7 ou 8 h

Objectifs opérationnels:

- · Calcul approfondit des besoins alimentaires d'un chien /chat
- · Pour chaque classe de nutriments, décrire les marqueurs témoignant d'un besoin correctement rempli
- · Evaluer l'état corporel d'un chien/chat et son poids idéal
- Expliquer les fondamentaux sur le comportement alimentaire du chat
- · Citer les facteurs de prise de poids chez le chat et diverses solutions pour y remédier
- Expliquer les avantages et inconvénients des différents types d'alimentation
- · Expliquer les fondamentaux en termes de règlementation en petfood
- · Déchiffrer une étiquette petfood
- · Repérer les abus marketing
- · Calculer une ration industrielle.
- · Calculer une ration ménagère (e-learning inclus dans la formation en ligne, en option pour celle présentielle)
- · Citer les principaux textes de recommandations techniques, leurs tenants et leurs aboutissants
- · Avoir un avis éclairé sur les nouvelles tendances en matière d'alimentation du chien et du chat (sans céréales, bio, végétarien, BARF vs ration ménagère...)

Plan:

I. Introduction

II. Evaluation des besoins alimentaires approfondie

Besoins énergétiques, nutritionnels, évaluation corporelle, comportement alimentaire du chat... III. L'aliment industriel

Réglementation petfood, lecture d'étiquette alimentaire, abus marketing, calcul de ration...

IV. Alimentation ménagère

E-learning inclus dans la formation en ligne, en option pour celle présentielle

V. Les nouvelles tendances en matière d'alimentation du chien et du chat

Sans céréales, bio, végétarien, BARF vs ration ménagère...